

pluies acides que nous n'en exportons et nous y sommes beaucoup plus sensibles à cause de notre économie et de notre géographie.

Importance des dommages causés

Dans le Bouclier canadien, région la plus sensible aux pluies acides, le tourisme rapporte 700 millions de dollars par année. Les touristes n'aiment pas pêcher dans des lacs où la mort est passée. Dans l'est du Canada, on estime, sans exagération, que les dommages causés aux immeubles et autres ouvrages par la corrosion attribuable aux pluies acides se chiffrent à 500 millions de dollars par année. Notre ressource de poissons d'eau douce, menacée par les pluies acides, vaut approximativement 1 milliard de dollars ; et l'industrie des produits forestiers dans l'est du pays, qui est véritablement et gravement menacée par les pluies acides, est évaluée à 12 milliards. Et n'oubliez pas que l'importance de ces chiffres est d'autant plus grande que notre économie est comparativement plus restreinte.

Les sommes que doivent déboursier les Canadiens pour réduire les pluies acides à un niveau acceptable sont élevées, c'est-à-dire environ 1 milliard de dollars par année d'ici à 1990. Étant donné les intérêts que je viens de décrire, vous conviendrez qu'il s'agit d'un bon investissement. Le coût au niveau social et économique qu'entraînerait la passivité serait beaucoup plus élevé.

Une réduction de 50 pour cent des émissions provenant des centrales thermiques à l'est du Mississippi coûterait de 2,5 à 3 milliards de dollars aux États-Unis d'ici à 1990, soit une augmentation moyenne des tarifs des services publics d'environ 2 pour cent. Et ce chiffre pourrait être moindre grâce aux progrès technologiques. Au Canada, étant donné la différence de population (notre population n'est que le dixième de la vôtre), le fardeau imposé à chaque Canadien serait de trois à quatre fois supérieur à celui des Américains, mais nous nous en acquitterions volontiers ! Les Canadiens sont prêts à faire leur part.

Voilà, très brièvement, notre réquisitoire contre les pluies acides. La gravité du problème a été reconnue par les deux pays, et la nécessité de mesures promptes et décisives a été énoncée dans le mémorandum déclaratif d'intention entre le Canada et les États-Unis. Ce document, s'il est respecté, nous lancera bel et bien vers une action bilatérale visant à éliminer le danger de la seule façon qui compte, soit : réduire, à la source, la pollution qui en est la cause. Le président Reagan, lorsqu'il s'est adressé à la Chambre des communes, le 11 mars 1981, a dit qu'il souhaitait continuer de travailler en collaboration afin de comprendre et de limiter la pollution de l'air et de l'eau qui ne connaît aucune frontière.

Le Canada est déçu par l'attitude des États-Unis

Les Canadiens sont franchement déçus et inquiets du peu d'importance accordé par les États-Unis à l'urgence de la situation et à la nécessité de régler ce problème bilatéral qui ne fait que s'aggraver. Votre gouvernement chante toujours la même rengaine : nous n'avons pas de preuves... il faut pousser les études et non pas prendre des mesures immédiates. Eh bien, nous ne pouvons pas attendre. Nos lacs et nos